

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 19

En exercice : 19

Ayant pris part à la décision : 19

Séance du 30 MARS 2026

N° D2026_025

L'an deux mil vingt-six et le trente mars à 19 H 30, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mme Bélanda TERACOL, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Pierre BOUTY, Mme Karine DEBEAUNE, Mme Gladys FLAMAND-BAR, M. Christian GARCIA, Mme Christine GREEN, Mme Josette GUERRIER, Mme Marie LABROSSE GROSSET, Mme Caroline LEGOUGE, M. Eric MAISONNEUVE, M. Denis MARC, Mme Vanessa ORGELET, M. Olivier PAOUR, M. Jean-Pierre PILLON, M. Franck ROCHON du VERDIER, Mme Elyanne ROSNER, Mme Bélanda TERACOL, M. Dominique VAGINET, M. Frédéric VIENOT, Mme Flavie WIDMAIER.

Absent(s) excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Mme Christine GREEN

Date de la convocation : 25 MARS 2026

Date de l'affichage : 25 MARS 2026

OBJET : CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026 et à l'installation du conseil municipal du 20 mars 2026,

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le Maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Mme le Maire propose de créer sept commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil :

- Commission Finances
- Commission urbanisme, patrimoine, travaux et mobilités
- Commission transition écologique et cadre de vie
- Commission école, enfance et jeunesse
- Commission action sociale, solidarité et intergénérationnel
- Commission culture, vie associative et sportive

- Commission communication et dynamique citoyenne

Mme le Maire propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit au maximum de 10 membres, en plus du maire, président de droit de chaque commission, et chaque membre pouvant faire partie de une à sept commissions.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, décide :

Article 1 : Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

- Commission Finances
- Commission urbanisme, patrimoine, travaux et mobilités
- Commission transition écologique et cadre de vie
- Commission école, enfance et jeunesse
- Commission action sociale, solidarité et intergénérationnel
- Commission culture, vie associative et sportive
- Commission communication et dynamique citoyenne

Article 2 : Les commissions municipales comportent au maximum 10 membres, chaque membre pouvant faire partie de une à sept commissions.

Article 3 : Après appel à candidatures, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

Nom de la commission	Membres
Finances	M. Eric MAISONNEUVE (Vice-Président) M. Dominique VAGINET Mme Karine DEBEAUNE M. Jean-Pierre PILLON Mme Vanessa ORGELET M. Denis MARC M. Frédéric VIENOT Mme Christine GREEN

Accusé de réception en préfecture
004-210403396-20260330-D2026_025-DE
Date de télétransmission : 01/04/2026
Date de réception préfecture : 01/04/2026

<p>Urbanisme, patrimoine, travaux et mobilités</p>	<p>M. Jean-Pierre PILLON (Vice-Président) M. Dominique VAGINET M. Eric MAISONNEUVE M. Jean-Pierre BOUTY M. Christian GARCIA M. Olivier PAOUR M. Frédéric VIENOT Mme Christine GREEN</p>
<p>Transition écologique et cadre de vie</p>	<p>M. Dominique VAGINET (Vice-Président) M. Jean-Pierre PILLON M. Olivier PAOUR Mme Flavie WIDMAIER M. Jean-Pierre BOUTY Mme Caroline LEGOUGE M. Frédéric VIENOT Mme Christine GREEN</p>
<p>Ecole, enfance et jeunesse</p>	<p>Mme Marie LABROSSE GROSSET (Vice-Présidente) Mme Josette GUERRIER M. Christian GARCIA Mme Vanessa ORGELET Mme Flavie WIDMAIER Mme Gladys FLAMAND-BAR M. Frédéric VIENOT Mme Christine GREEN</p>
<p>Action sociale, solidarité et intergénérationnel</p>	<p>Mme Josette GUERRIER (Vice-Présidente) Mme Marie LABROSSE GROSSET M. Jean-Pierre BOUTY M. Franck ROCHON du VERDIER Mme Caroline LEGOUGE Mme Elyanne ROSNER Mme Gladys FLAMAND-BAR M. Frédéric VIENOT Mme Christine GREEN</p>
<p>Culture, vie associative et sportive</p>	<p>M. Franck ROCHON du VERDIER (Vice-Président) M. Jean-Pierre PILLON Mme Josette GUERRIER Mme Caroline LEGOUGE M. Olivier PAOUR Mme Flavie WIDMAIER Mme Elyanne ROSNER Mme Gladys FLAMAND-BAR M. Frédéric VIENOT Mme Christine GREEN</p>

**Communication et dynamique
citoyenne**

Mme Karine DEBEAUNE (Vice-Présidente)
M. Dominique VAGINET
M. Eric MAISONNEUVE
M. Franck ROCHON du VERDIER
Mme Caroline LEGOUGE
M. Denis MARC
Mme Gladys FLAMAND-BAR
M. Frédéric VIENOT
Mme Christine GREEN

Ainsi fait et délibéré ce jour à Saint-Bernard,
Le Maire, Bérinda TERACOL



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Teracol", written over a faint circular stamp.

Le secrétaire de séance, Christine GREEN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Christine Green", written over a faint circular stamp.

Acte rendu exécutoire après
réception en Préfecture le
et publication du 01/04/2026